



Lycée  
Marcel Dassault



# SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

## Horaires

### Enseignements communs:

Horaire élève

Ⓞ Français	4 h
Ⓞ Histoire - Géographie	3 h
Ⓞ Langue vivante 1 et 2	5,5 h
Ⓞ Sciences Economiques et Sociales	1,5 h
Ⓞ Mathématiques	4 h
Ⓞ Physique - Chimie	3 h
Ⓞ Sciences de la Vie et de la Terre	1,5 h
Ⓞ Education Physique et Sportive	2 h
Ⓞ Enseignement Moral et Civique	0,5 h
Ⓞ Sciences Numériques	1,5 h
Ⓞ Accompagnement personnalisé	
Ⓞ Accompagnement au choix de l'orientation	
Ⓞ Heures de vie de classe	

### Enseignements optionnels :

a) 1 enseignement général possible parmi :

Ⓞ Education Physique et Sportive	3 h
Ⓞ Arts : Théâtre	3 h

b) 1 enseignement technologique au choix parmi :

Ⓞ Sciences de l'Ingénieur	1,5 h
Ⓞ Création et Innovation Technologique	1,5 h
Ⓞ Sciences et Laboratoire	1,5 h

## Les enseignements optionnels en quelques mots :

	Intitulé	Horaire	Explications :
SI	Sciences de l'Ingénieur	1,5 h	A travers la question du développement durable, analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux, et découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur.
CIT	Création et Innovation Technologiques	1,5 h	Comprendre comment on conçoit un produit ou un système technique, faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable, tel est l'objectif de cet enseignement. Il permet aussi d'explorer de manière active, et à partir d'exemples concrets, plusieurs domaines techniques ainsi que les méthodes d'innovation.
SL	Sciences et Laboratoire	1,5 h	Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire, dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la sécurité. Chacun d'entre eux peut être abordé au travers de méthodologies et d'outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc..)
EPS	Education Physique et Sportive	3h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivre une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) ;</li> <li>- découvrir les métiers du sport et les études supérieures qui y conduisent.</li> </ul>
Théâtre		3h	<p>L'enseignement du théâtre au lycée donne au jeu et aux diverses activités théâtrales qui l'accompagnent (scénographie, mise en scène, décors et costumes) une place centrale et première. Également fondé sur le développement d'une pratique régulière de spectateur, il vise à susciter chez les élèves, sous la conduite du professeur, un dialogue aussi riche que possible entre ce qu'ils retirent de leur mise en jeu et les spectacles vus par la classe. Cet enseignement postule en effet que c'est à partir de l'expérience sensible et des formes diverses de son partage que l'élève acquiert progressivement une culture théâtrale à la fois pratique et théorique, artistique et historique.</p> <p>C'est donc d'abord par la pratique (d'acteur ou de spectateur), puis par son approfondissement réflexif et par les savoirs introduits à cette occasion, que l'élève découvre progressivement les nombreux enjeux qui l'invitent à développer une pensée du théâtre. Celle-ci se nourrit également de la lecture de grands textes de praticiens de cet art.</p>